



DIGIT

Diversified Investment Grade Income Trust, Series 1

**RAPPORT DE LA DIRECTION  
SUR LE RENDEMENT DU FONDS  
31 décembre 2005**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement en consultant le site Web de la Financière Banque Nationale Inc. au [www.nbfinancial.com](http://www.nbfinancial.com) ou le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou, sur demande, en appelant au numéro de téléphone sans frais 1-877-879-6424, en nous écrivant à l'adresse 800, Place Victoria, bureau 3400, Montréal (Québec) H4Z 1E9.

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds pour Diversified Investment Grade Income Trust, Series I (la « Fiducie ») contient des faits saillants financiers mais ne contient pas les états financiers annuels complets de la Fiducie.

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de la Fiducie est de fournir aux porteurs de parts (les « porteurs de parts ») des distributions trimestrielles continues qui constitueront du remboursement partiel du capital de 0,34 \$ par part, donnant un rendement de 13,6 % par année par rapport au prix d'émission initial, et de racheter la totalité des parts en circulation le 9 octobre 2007 (la « date d'échéance ») à 100 % de leur valeur liquidative.

Afin de se doter des moyens de respecter ses objectifs de placement, la Fiducie a conclu un accord de swap (l'« accord de swap ») avec la succursale de Toronto de JPMorgan Chase Bank (la « banque ») afin de donner aux porteurs de parts une position crédit dans une tranche de capitaux propres d'un portefeuille (le « portefeuille de référence ») composé initialement d'obligations de qualité placement de 100 débiteurs également pondérés (les « entités de référence »). Aux termes de l'accord de swap, la Fiducie :

- (i) a investi le produit net tiré du placement (le « montant initial ») dans des acceptations bancaires d'institutions financières canadiennes (les « placements autorisés »);
- (ii) a donné en gage à la banque, en garantie, les placements autorisés pour un montant correspondant au montant initial, qui diminue d'un montant équivalent au versement trimestriel payé par la banque aux termes de l'accord de swap (le « montant donné en garantie »);
- (iii) verse à la banque, chaque trimestre, le rendement sur ce montant donné en garantie;
- (iv) à la date d'échéance, (A) recevra de la banque un paiement correspondant au surplus entre le montant en cours (soit le montant initial moins les pertes nettes cumulatives sur le portefeuille de référence (le « montant en cours »)) (moins le montant de retenue pour tout événement de crédit non réglé) et le montant donné en garantie, ou (B) versera à la banque un montant correspondant à la différence entre le montant donné en garantie et le montant en cours (moins tout montant de retenue), sous réserve d'un paiement maximal équivalent au montant donné en garantie.

### Risque

Les porteurs de parts assumeront le risque primaire de perte de crédit sur le portefeuille de référence jusqu'à concurrence du montant initial. La taille du portefeuille correspond à dix fois le montant initial. La survenance de nombreux événements de crédit pourrait réduire le montant en

cours à zéro, ce qui pourrait entraîner une réduction à zéro des distributions trimestrielles et des paiements à la date d'échéance.

Il continue d'y avoir un risque à investir dans la Fiducie, tel qu'exposé dans le prospectus du premier appel public à l'épargne daté du 23 septembre 2002.

## **Résultats d'exploitation**

### **Investissements de la Fiducie**

#### *Placement à court terme*

Aux termes de l'accord de swap, les placements à court terme sont donnés en gage à la banque. La Fiducie détenait, en date du 31 décembre 2005, des placements à court terme sous forme d'acceptation bancaire d'une institution financière canadienne ayant une note à court et à long terme de Standard & Poor's Rating Service, une division de McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P ») de A-1+ et AA- et une note à court et à long terme de Moody's Investment Services (« Moody's ») de P-1 et de Aa3 respectivement. Le placement à court terme en date du 31 décembre 2005 venait à échéance le 5 janvier 2006 (le 5 janvier 2005 en date du 31 décembre 2004) et portait intérêt au taux de 3,04 % (2004 – 2,50 %).

La valeur du placement à court terme était de 5 557 284 \$ au 31 décembre 2005.

#### *Instrument dérivé*

Aux termes de l'accord de swap, la Fiducie paiera la banque si survient un événement de crédit à l'égard des entités de référence composant le portefeuille de référence. La perte maximale pouvant être assumée par la Fiducie pour un événement de crédit relativement à une entité de référence s'élève à 1 120 000 \$, jusqu'à concurrence d'une perte nette cumulative de 11 200 000 \$.

Le montant nominal de référence de l'accord de swap au 31 décembre 2005 est de 10 782 206 \$ (2004 – 11 148 670 \$) pour un portefeuille de référence composé, à hauteur de 110 880 000 \$ (2004 – 112 000 000 \$) d'un groupe d'obligations de référence de 99 (2004 – 100) entités de référence pondérées en proportions égales. La notation moyenne par Moody's des entités de référence au 31 décembre 2005 était de Baa3 (Baa3 au 31 décembre 2004). L'accord de swap prend fin le 24 septembre 2007.

Les paiements trimestriels nets aux termes de l'accord de swap sont fondés sur ce qui suit :

- (a) un montant trimestriel par la Fiducie à la banque fondé sur le taux de l'acceptation bancaire de trois mois sur le montant donné en garantie en cours à la date de paiement trimestriel qui précède immédiatement, calculé proportionnellement en fonction du nombre de jours de la période; et
- (b) une diminution trimestrielle par la banque en faveur de la Fiducie du montant donné en garantie en cours calculée au taux annuel de 16,9 % sur le montant en cours moyen durant la période.

*Qualité du crédit du portefeuille de référence*

Le risque dans l'accord de swap est fonction de la qualité du crédit du portefeuille de référence ainsi que du délai avant l'échéance. Au fil du temps, le risque de défaut avant la date d'échéance des sociétés ayant une notation donnée diminue. Une autre tendance vient toutefois contrebalancer cet avantage, soit celle voulant que les notations ont tendance à aller en diminuant au fil du temps. Les changements dans la qualité du crédit tels que mesurés par le marché peuvent être observés dans l'évolution des écarts de crédit moyens du portefeuille de référence. On peut obtenir une bonne indication du rendement du portefeuille de référence en observant l'évolution des écarts de crédit du portefeuille de référence sur une période donnée. Des écarts de crédit plus faibles indiquent que le risque est perçu comme étant plus faible. L'écart de crédit moyen du portefeuille de référence était de 146 points de base au moment de sa création et se situait, au 31 décembre 2005, à 44 points de base. Cependant, selon des informations fournies par la banque, parmi les 99 entités de référence qui demeuraient dans le portefeuille de référence, 4 entités de référence, soit Toys R Us Inc., General Motors Acceptance Corp., Ford Motor Credit Company et Visteon Corp. avaient, au 31 décembre 2005, des écarts de crédit se situant entre 400 points de base et 700 points de base, ce qui indique que le risque de défaut de ces entités, tel que perçu par les participants du marché, peut être considéré supérieur, bien que non nécessairement éminent.

L'évolution de la qualité générale du crédit du portefeuille de référence lorsque mesurée en tenant compte des notations des entités qui le constitue peuvent influencer sur l'accord de swap, lequel peut à son tour influencer sur le cours. Le tableau ci-dessous détaille les notations du portefeuille de référence au moment de sa création, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005 :

<b>Notation de Moody's</b>	<b>À la création</b>	<b>Au 31 décembre 2004</b>	<b>Au 31 décembre 2005</b>
Aaa	3 %	3 %	2 %
Aa1	1 %	1 %	1 %
Aa2	1 %	2 %	4 %
Aa3	3 %	1 %	1 %
A1	5 %	2 %	2 %
A2	10 %	9 %	8 %
A3	14 %	13 %	12 %
Baa1	20 %	16 %	18 %
Baa2	23 %	23 %	20 %
Baa3	20 %	19 %	17 %
Ba1	0 %	7 %	6 %
Ba2	0 %	2 %	2 %
Ba3	0 %	2 %	0 %
B1	0 %	0 %	5 %
B2	0 %	0 %	0 %
B3	0 %	0 %	1 %
Caa2	0 %	0 %	1 %

### *Le portefeuille de référence*

En date du 31 décembre 2005, le portefeuille de référence est composé d'obligations de référence de 99 entités de référence également pondérées. La taille du portefeuille correspond à 10 fois le montant initial. Les entités de référence dont se compose le portefeuille possèdent toutes les mêmes positions de crédit et ont été initialement choisies par Financière Banque Nationale Inc., en qualité de promoteur, et Metcalfe & Mansfield Alternative Investments Corp. (le « fiduciaire ») en fonction des critères de placement suivants :

- (i) des entités de référence dont les obligations de référence ont obtenu une notation de placement de qualité placement de Moody's ou de S&P ou de l'une ou l'autre de leur société remplaçante; et
- (ii) un maximum de 8 % du portefeuille de référence est investi dans un seul secteur.

Le tableau joint aux présentes à titre d'annexe A présente le nom de chaque entité de référence du portefeuille, son secteur selon Moody's, sa notation par Moody's et sa notation par S&P.

### *Substitutions dans le portefeuille de référence*

Le portefeuille de référence n'est pas activement géré et ne devrait pas changer, même si les entités de référence cessent de respecter les critères énoncés ci-avant. Toutefois, le fiduciaire peut, à l'occasion, demander à la banque de remplacer certaines entités de référence si, à son avis, un tel remplacement est souhaitable. Ces remplacements sont assujettis à l'approbation préalable de la banque et peuvent entraîner un montant de pertes nettes pour la Fiducie, lequel sera imputé au montant en cours, et peuvent aussi entraîner un rajustement des versements trimestriels. Les modifications apportées au portefeuille de référence ne requièrent l'approbation des porteurs de parts. À ce jour, le seul changement au portefeuille de référence demandé par le fiduciaire a été le remplacement, en date du 23 mai 2003, de Altria Group Inc. (anciennement Philip Morris Companies) par Telus Corporation.

### *Événement de crédit*

Le 17 octobre 2005, la Fiducie a reçu de la banque, en tant que contrepartie swap, un avis d'événement de crédit l'informant qu'un événement de crédit était survenu relativement à Delphi Corporation, l'une des entités de référence. Le 8 octobre 2005, Delphi Corporation avait déposé une requête de procédure en vertu du chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code* pour elle-même et pour bon nombre de ses filiales aux États-Unis.

Le 24 octobre 2005, la banque a exécuté une évaluation et le taux de récupération a été établi à 67,68 % du montant au pair, ce qui représente un montant de pertes nettes de 0,31 \$ la part. En conséquence, le prix auquel toutes les parts en circulation seront rachetées à la date d'échéance, en supposant qu'aucun nouvel événement de crédit ne se produise, sera réduit et passera de 9,30 \$ la part à environ 8,99 \$ la part. La perte nette a également réduit le montant des distributions trimestrielles, qui est passé de 0,36 \$ à 0,34 \$. Par suite de cet événement de crédit, Delphi Corporation a été retirée du portefeuille de référence qui compte maintenant 99 entités de référence.

### *Évaluation de l'accord de swap*

L'accord de swap est évalué le dernier jour ouvrable de chaque mois et cette évaluation reflète, entre autres, son coût de remplacement estimatif en fonction d'hypothèses concernant la conjoncture et des événements actuels et futurs. Les facteurs influant sur la valeur du swap comprennent des valeurs indicatives fournies par la banque aux fiduciaires qui peuvent refléter des facteurs, tels que la corrélation, sur lesquels la banque se fonde à sa discrétion, l'évaluation par le marché de la qualité générale du crédit du portefeuille de référence telle qu'elle se mesure par le cours des titres de créance (et des instruments dérivés portant sur ceux-ci) des entités de référence et les taux d'intérêts. Au 31 décembre 2005, la valeur du swap était établie à 535 906 \$ (soit 0,45 \$ par part), en baisse par rapport au montant de 2 545 835 \$ (soit 2,12 \$ par part) au 31 décembre 2004.

### *Autres placements de la Fiducie*

La Fiducie avait une encaisse de 76 174 \$ au 31 décembre 2005, comparativement à 49 117 \$ le 31 décembre 2004.

### *Valeur liquidative des parts*

La valeur liquidative (la « VL ») de la Fiducie est calculée par Trust Banque Nationale (l'« agent administratif ») le dernier jour ouvrable de chaque mois et est approuvée par le fiduciaire.

La VL de la Fiducie à une date donnée correspond à la valeur globale des actifs de la Fiducie, moins la valeur globale de ses passifs (y compris tous les frais d'exploitation exigibles) et les impôts sous-jacents sur le revenu gagné. La « VL par part » pour une date donnée s'obtient en divisant la VL de la Fiducie à cette date par le nombre de parts en circulation à cette même date. La VL est affichée sur le site Web de la Financière Banque Nationale Inc. à l'adresse [www.nbfinancial.com](http://www.nbfinancial.com) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et est publiée chaque mois par la Fiducie

Pour établir la VL de la Fiducie à un moment quelconque :

- (i) la valeur de l'accord de swap est en fonction de renseignements de crédit à jour ayant trait aux entités de référence comprises dans le portefeuille de référence, des taux d'intérêt courants, de la durée restante de l'accord de swap et d'informations fournies par la banque;
- (ii) conformément aux PCGR, les instruments du marché monétaire sont évalués au prix coûtant au moment du calcul;
- (iii) la valeur de toute obligation, de toute débenture et de tout autre titre de créance est évaluée en fonction de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs;
- (iv) la valeur de tous les fonds en caisse ou en dépôt, des frais payés d'avance et des intérêts courus non encore reçus est réputée en être la valeur nominale, à moins qu'il ne soit déterminé que la valeur de l'un ou l'autre de ces actifs ne correspond

pas à sa valeur nominale, auquel cas sa valeur est déterminée par l'agent administratif;

- (v) si les règles précitées ne peuvent être appliquées ou si, à un moment quelconque, elles sont considérées comme étant inappropriées dans les circonstances, alors en dépit des règles précitées, cette évaluation est effectuée d'une façon juste et raisonnable et en conformité avec les PCGR. Au 31 décembre 2005, aucun investissement n'avait été évalué autrement que conformément aux règles précitées.

Le processus d'évaluation de placements pour lesquels il n'existe pas de marché dont les cotes sont publiées s'appuie sur certaines incertitudes inhérentes et les valeurs qui en résultent peuvent différer de celles qui auraient été obtenues si un marché avait existé pour les placements et peuvent différer des prix auxquels les placements peuvent être liquidés.

La valeur liquidative par part était de 9,83 \$ au 31 décembre 2005, comparativement à 11,47 \$ au 31 décembre 2004. La baisse de la valeur liquidative au cours de cette période est principalement attribuable au glissement vers la valeur de rachat de 8,99 \$ qui était prévue en date du 31 décembre 2005 en raison du règlement de l'événement de crédit relatif à Delphi Corporation en octobre 2005.

#### *Liquidité et ressources en capital*

Les obligations de la Fiducie comprennent les frais d'exploitation et les distributions déclarées aux porteurs de parts. Le financement de ces obligations s'effectue principalement au moyen du rachat partiel des placements à court terme décrits ci-dessus et des paiements aux termes de l'accord de swap. Au 31 décembre 2005, la Fiducie détenait des actifs à court terme d'une valeur de 5 633 458 \$ et avait un passif à court terme de 496 596 \$ en tenant compte des distributions payables le 9 janvier 2006 d'un montant de 408 000 \$.

#### *Distributions*

Les parts ont donné droit à des distributions trimestrielles régulières de 0,36 \$ la part jusqu'au 30 septembre 2005 et de 0,34 \$ la part le 31 décembre 2005 pour un montant total de 1,42 \$ la part pour l'exercice 2005, ce qui représente un rendement de 14,2 % par rapport au prix d'émission de 10 \$. La diminution de la distribution trimestrielle à 0,34 \$ s'explique par l'impact de l'événement de crédit relatif à Delphi Corporation survenu en octobre 2005.

Le fiduciaire a retenu, au moment du premier appel public à l'épargne de la Fiducie, les services de l'agent administratif pour l'exécution de certaines tâches aux termes du contrat d'agent administratif. Les tâches de l'agent administratif comprennent, notamment :

- (i) autoriser le paiement des dépenses d'exploitation engagées au nom de la Fiducie;
- (ii) préparer les états financiers et l'information financière et comptable, tel que requis par la Fiducie, et verser les distributions aux porteurs de parts;

- (iii) s'assurer que les porteurs de parts reçoivent les états financiers (y compris les états financiers annuels et trimestriels) ainsi que les autres rapports qui sont exigés de temps à autre par les lois applicables;
- (iv) s'assurer que la Fiducie respecte les exigences réglementaires ainsi que les exigences applicables des bourses en matière d'inscription;
- (v) préparer les rapports de la Fiducie aux porteurs de parts et aux autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières;
- (vi) fournir au fiduciaire l'information et les rapports nécessaires pour qu'il puisse s'acquitter de ses devoirs de fiduciaire et négocier des ententes contractuelles de prestation de services avec des tiers.

L'agent administratif agit aussi à titre de gardien de l'actif de la Fiducie aux termes d'un contrat de garde daté du 23 septembre 2002, sauf pour ce qui est du montant donné en garantie, lequel est détenu par la banque, et en qualité d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les parts conformément à un contrat d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres daté du 23 septembre 2002.

L'agent administratif a reçu en 2005 des honoraires annuels de 57 357 \$ de la Fiducie pour ses services en qualité d'agent administratif, de gardien et d'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et s'est fait rembourser les dépenses qu'il avait encourues dans le cadre de ses fonctions.

### Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent certaines informations financières clés choisies au sujet de la Fiducie et visent à expliquer la situation financière de la Fiducie depuis sa création. L'information est tirée des états financiers annuels vérifiés de la Fiducie.

La VL par part de la Fiducie :

	31 décembre 2005		31 décembre 2004		31 décembre 2003		31 décembre 2002 <sup>(1)</sup>	
<b>VL au début de l'exercice .....</b>	<b>11,47</b>	<b>\$</b>	<b>12,78</b>	<b>\$</b>	<b>10,30</b>	<b>\$</b>	<b>9,34</b>	<b>\$<sup>(2)</sup></b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :</b>								
Total des produits .....	1,56	\$	1,57	\$	1,57	\$	0,42	\$
Total des charges .....	(0,11)	\$	(0,14)	\$	(0,11)	\$	(0,03)	\$
Gains (pertes) réalisés pour l'exercice .....	(0,31)	\$	-	\$	(0,04)	\$	-	\$
Gains (pertes) non réalisés pour l'exercice .....	(1,36)	\$	(1,30)	\$	2,50	\$	0,96	\$
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation<sup>(2)</sup> .....</b>	<b>(0,22)</b>	<b>\$</b>	<b>0,13</b>	<b>\$</b>	<b>3,92</b>	<b>\$</b>	<b>1,35</b>	<b>\$</b>

	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003	31 décembre 2002 <sup>(1)</sup>
<b>Distributions :</b>				
Du revenu de placement (sauf les dividendes) .....	-	-	-	-
Des dividendes.....	-	-	-	-
Des gains en capital .....	-	-	-	-
Remboursement de capital .....	(1,42) \$	(1,44) \$	(1,44) \$	(0,39) \$
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup> .....</b>	<b>(1,42) \$</b>	<b>(1,44) \$</b>	<b>(1,44) \$</b>	<b>(0,39) \$</b>
<b>VL à la fin de l'exercice .....</b>	<b>9,83 \$</b>	<b>11,47 \$</b>	<b>12,78 \$</b>	<b>10,30 \$</b>

(1) Du 16 septembre 2002 (date de création) au 31 décembre 2002.

(2) Frais d'émission de 786 394 \$ engagés dans le cadre du premier appel public à l'épargne, consistant principalement en la rémunération des placeurs pour compte et autres frais de placements, qui ont été comptabilisés au compte des bénéfices non répartis avant le calcul de la valeur liquidative d'ouverture de 9,34 \$.

(3) La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment concerné. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction de la moyenne pondérée du nombre de parts en circulation au cours de la période visée.

#### Ratios et données supplémentaires

	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003	31 décembre 2002 <sup>(1)</sup>
Actif net (en milliers).....	11 790 \$	13 770 \$	15 337 \$	12 372 \$
Nombre de parts en circulation.....	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Taux de rotation du portefeuille .....	0 %	0 %	1 %	0 %
Ratio des frais d'opérations.....	0 %	0 %	0 %	0 %
Cours de clôture (TSX).....	7,95 \$	11,11 \$	11,65 \$	10,00 \$

(1) Du 16 septembre 2002 au 31 décembre 2002.

#### Accroissement de la valeur

À la date d'échéance, il n'y aura aucun gain ni aucune perte non réalisé sur les investissements de la Fiducie. D'ici là, les gains et les pertes non réalisés se reflètent dans les fluctuations de la valeur de l'accord de swap telle que calculée de temps à autre. Si la valeur « accrue » des parts est définie comme étant leur VL rajustée de façon à exclure tout gain ou perte non réalisé sur l'accord de swap, la valeur accrue est donc une bonne indication du montant des actifs de la Fiducie qui, à une date donnée, contribuerait éventuellement au rachat des parts, en supposant qu'aucun nouvel événement de crédit ne se produise. On peut aussi voir la valeur accrue comme étant l'actif net de la Fiducie évalué au prix coûtant, moins les pertes de valeur.

Valeur accrue par part<sup>(1)</sup> :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003	31 décembre 2002
<b>Valeur accrue au début de l'exercice</b> .....	9,31 \$	9,32 \$	9,34 \$	9,34 \$ <sup>(2)</sup>
Total des produits .....	1,56 \$	1,57 \$	1,57 \$	0,42 \$
Total des charges .....	(0,11) \$	(0,14) \$	(0,11) \$	(0,03) \$
Pertes découlant d'un événement de crédit et des rajustements au portefeuille au cours de l'exercice .....	(0,31) \$	-	(0,04) \$	-
<b>Distributions</b> .....	(1,42) \$	(1,44) \$	(1,44) \$	(0,39) \$
<b>Valeur accrue à la fin de l'exercice</b>	9,03 \$	9,31 \$	9,32 \$	9,34 \$
<b>Réconciliation de la valeur accrue et de la valeur liquidative :</b>				
<b>Valeur accrue à la fin de l'exercice</b>	9,03 \$	9,31 \$	9,32 \$	9,34 \$
Gains (pertes) non matérialisés sur l'actif swap depuis la création .....	0,80 \$	2,16 \$	3,46 \$	0,96 \$
<b>VL à la fin de l'exercice</b> .....	9,83 \$	11,47 \$	12,78 \$	10,31 \$

(1) Certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres additionnés parce que arrondis.

(2) Frais d'émission de 786 394 \$ engagés dans le cadre du premier appel public à l'épargne, consistant principalement en la rémunération des placeurs pour compte et autres frais du placement, qui ont été imputés aux bénéfices non répartis avant le calcul de la valeur accrue de 9,34 \$.

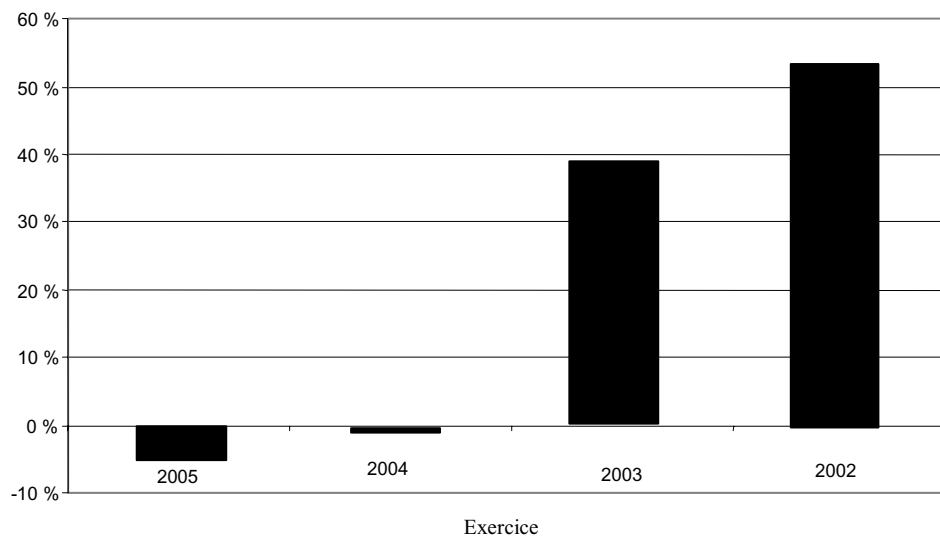
La valeur accrue de la Fiducie est de 0,04 \$ supérieure au montant qui devrait être remboursé aux porteurs de parts après l'événement de crédit de Delphi Corporation en raison du fait que les distributions sont légèrement inférieures aux produits nets. Par conséquent, la Fiducie a une réserve de 0,04 \$ par part pour faire face aux dépenses imprévues ou qu'elle pourra imputer, le cas échéant, au rachat à la date d'échéance.

## Rendement passé

Le graphique à bandes et le tableau ci-dessous indiquent le rendement des parts en montrant à la fois le rendement annuel par exercice et les rendements composés annualisés depuis la création de la Fiducie en prenant comme hypothèse que les distributions de la Fiducie au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité à la VL. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

### *Rendements annuels<sup>(1)</sup>*

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel de la Fiducie pour l'année indiquée. Ce graphique montre, en pourcentage, dans quelle mesure un montant investi le premier jour de l'exercice aurait vu sa valeur augmenter ou diminuer au dernier jour de l'exercice.



*Rendements composés annuels*

	Exercice précédent	Depuis la création <sup>(2)</sup>
En fonction de la VL <sup>(3)</sup>	-5,2 %	13,0 %
En fonction du prix des parts <sup>(4)</sup>	-20,2 %	4,5 %

- 
- (1) Les objectifs de la Fiducie sont de fournir un rendement du capital investi de 13,6 % par année aux porteurs de parts au cours de la durée de vie restante de la Fiducie.
  - (2) Annualisé pour la période du 16 septembre 2002 au 31 décembre 2005.
  - (3) Calculé à partir d'une valeur liquidative initiale de 9,34 \$ et de la valeur liquidative au 31 décembre 2005 de 13,93 \$ en supposant que toutes les distributions sont réinvesties.
  - (4) Calculé à partir du prix d'émission de 10,00 \$ et du cours boursier de 11,54 \$ au 30 décembre 2005 en supposant que toutes les distributions sont réinvesties.

**Annexe A  
PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE  
au 31 décembre 2005**

<b>Nom</b>	<b>Industrie selon Moody's</b>	<b>Notation de Moody's</b>		<b>Notation de S&amp;P</b>	
		<b>23 septembre 2003 Initiale</b>	<b>31 décembre 2005</b>	<b>23 septembre 2003 Initiale</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Abitibi-Consolidated Inc.	Édition et imprimerie	Baa3	B1	BBB-	B+
ACE Limited	Assurance	A2	A3	A-	BBB+
Aetna Inc.	Assurance	Baa3	Baa1	BBB	BBB+
Agrium Inc.	Agriculture et ferme	Baa2	Baa2	BBB	BBB
Ambac Assurance Corp.	Assurance	Aaa	Aaa	AAA	AAA
Amerada Hess Corp.	Pétrole et gaz	Baa2	Ba1	BBB	BBB-
American Electric Power Company Inc.	Services publics	Baa1	Baa2	BBB+	BBB
American International Group Inc.	Assurance	Aaa	Aa2	AAA	AA
Amgen Inc.	Produits chimiques, plastiques et caoutchouc	A2	A2	A+	A+
Anadarko Petroleum Corp.	Pétrole et gaz	Baa1	Baa1	BBB+	BBB+
AOL Time Warner Inc.	Divertissement et films	Baa1	Baa1	BBB+	BBB+
Aramark Corp.	Service personnels, alimentaires et autres	Baa3	Baa3	BBB-	BBB-
Arvinmeritor Inc.	Automobile	Baa3	Ba2	BBB-	BB
AT&T Corp.	Télécommunications	Baa2	Baa2	BBB+	A
Bank of America Corp.	Banque	Aa2	Aa2	A+	AA-
BCE Inc.	Télécommunications	Baa1	Baa1	A	A
Bellsouth	Télécommunications	Aa3	A2	A+	A
Boeing Capital Inc.	Finance	A3	A3	A+	A
Bowater Inc.	Édition et imprimerie	Baa3	B1	BBB	B+
Burlington Northern Santa Fe Corp.	Transport cargo	Baa2	Baa2	BBB+	BBB+
Carnival Corp.	Transport cargo	A2	A3	A	A-
Caterpillar Inc.	Machinerie (non-agricole, non-construction, non-électronique)	A2	A2	A+	A
Cendant Corp.	Diversifié/conglomérats	Baa1	Baa1	BBB	BBB+
Cinergy Corp.	Services publics	Baa2	Baa2	BBB+	BBB+
Cingular Wireless L.L.C. (unlisted)	Télécommunications	A3	Baa2	A+	A
Citigroup Inc.	Banque	Aa1	Aa1	AA-	AA-
CNA Financial Corp.	Assurance	Baa2	Baa3	BBB-	BBB-
CNF Inc.	Transport cargo	Baa3	Baa3	BBB-	BBB-
Comcast Corp.	Communications	Baa3	Baa3	BBB	BBB+
Conagra Inc.	Produits alimentaires, boisson et tabac	Baa1	Baa1	BBB+	BBB+
Constellation Energy Group Inc.	Services publics	Baa1	Baa1	BBB+	BBB
Cooper Industries Inc.	Machinerie (non-agricole, non-construction, non-électronique)	A3	A3	A-	A-
Countrywide Home Loans	Finance	A3	A3	A	A
Cox Enterprises Inc.	Communications	Baa1	Baa3	BBB	BBB-
CSX Corp.	Transport cargo	Baa2	Baa2	BBB	BBB
Deere and Company	Agriculture et ferme	A3	A3	A-	A-
Devon Energy Corp.	Pétrole et gaz	Baa2	Baa2	BBB	BBB
Domtar Inc.	Édition et imprimerie	Baa3	B1	BBB-	BB-

**PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE (suite)**

Nom	Industrie selon Moody's	Notation de Moody's		Notation de S&P	
		23 septembre 2003 Initiale	31 décembre 2005	23 septembre 2003 Initiale	31 décembre 2005
Eastman Kodak Company	Santé, éducation et services de garde	Baa1	B1	BBB+	B
Electronic Data Systems Corp.	Électronique	A1	Ba1	A	BBB-
ERAC USA Finance Co.	Transport personnel	Baa1	Baa1	A	BBB+
Fedex Corp.	Transport cargo	Baa2	Baa2	BBB	BBB
Federated Department Stores Inc.	Distribution au détail	Baa1	Baa1	BBB+	BBB
FleetBoston Financial Corp.	Banque	A1	Aa2	A	AA-
Ford Motor Credit Company	Finance	A3	Baa2	BBB+	BB+
General Electric Capital Corp.	Finance	Aaa	Aaa	AAA	AAA
General Motors Acceptance Corp.	Finance	A2	Ba1	BBB+	BB
Goodrich Corp.	Aéronautique et défense	Baa1	Baa3	BBB+	BBB-
Harrah's Entertainment Inc.	Hôtels, motels, auberges et jeux	Baa3	Baa3	BBB-	BBB-
Hewlett-Packard Company	Électronique	A3	A3	A-	A-
Household International Inc.	Finance	A3	A2	A	A
Inco Ltd.	Mines, acier, fer et métaux précieux	Baa3	Baa3	BBB-	BBB-
Ingersoll-Rand Company	Machinerie (non-agricole, non-construction, non-électronique)	A3	A3	BBB+	A-
International Business Machines Corp.	Électronique	A1	A1	A+	A+
International Lease Finance Corp.	Diversifié/conglomérat	A1	A1	AA-	AA-
International Paper Co.	Édition et imprimerie	Baa2	Baa3	BBB	BBB
Interpublic Group of Companies Inc.	Diversifié/conglomérat	Baa1	Ba1	BBB+	B+
Jones Apparel Group Inc.	Textile et cuir	Baa2	Baa2	BBB	BBB
Lockheed Martin Corp.	Aéronautique et défense	Baa2	Baa2	BBB	BBB+
Marriott International Inc.	Hôtels, motels, auberges et jeux	Baa2	Baa2	BBB+	BBB+
MBNA Corp.	Banque	Baa2	Aa2	BBB	BBB
McKesson HBOC Inc.	Santé, éducation et services de garde	Baa2	Baa3	BBB	BBB
Merrill Lynch and Company Inc.	Finance	Aa3	Aa3	AA-	A+
Metlife Inc.	Banque	A2	A2	A	A
Motorola Inc.	Assurance	Baa2	Baa2	BBB	BBB+
Nabors Industries Inc.	Pétrole et gaz	A3	A3	A-	A-
National Rural Utilities Coop. Finance Corp.	Services publics	A2	A2	-	A
Newmont Mining Corp.	Mines, acier, fer et métaux précieux	Baa3	Baa2	BBB	BBB+
News America Inc.	Communications	Baa3	Baa2	BBB-	BBB
Nordstrom Inc.	Distribution au détail	Baa1	Baa1	A-	A-
Norfolk Southern Corp.	Transport cargo	Baa1	Baa1	BBB	BBB+
Telus Corp.	Télécommunications	Ba1	Baa2	BBB	BBB+
Raytheon Co.	Aéronautique et défense	Baa3	Baa3	BBB-	BBB
Reebok International Ltd.	Textile et cuir	Baa3	Baa2	BBB-	BBB
RyderSystem Inc.	Transport personnel	Baa1	Baa1	BBB	BBB+
Sabre Holdings Corp.	Électronique	Baa2	Baa3	BBB+	BBB
Safeway Inc.	Distribution alimentaire	Baa2	Baa2	BBB	BBB-
SBC Communications Inc.	Télécommunications	Aa3	A2	AA-	A

**PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE (suite)**

Nom	Industrie selon Moody's	Notation de Moody's		Notation de S&P	
		23 septembre 2003 Initiale	31 décembre 2005	23 septembre 2003 Initiale	31 décembre 2005
Sears Roebuck Acceptance Corp.	Finance	Baa1	Ba1	A-	BB+
Sempra Energy	Services publics	A2	Baa1	A-	BBB+
Shaw Communications Inc.	Communications	Baa3	Ba2	BBB	BB+
Simon Property Group L.P.	Immobilier	Baa1	Baa1	BBB+	BBB+
Southwest Airlines Company	Transport personnel	Baa1	Baa1	A	A
Supervalu Inc.	Distribution alimentaire	Baa3	Baa3	BBB	BBB
Temple-Inland Inc.	Édition et imprimerie	Baa3	Baa3	BBB	BBB
Textron Inc.	Diversifié/conglomérat	A3	A3	A	A-
The Dow Chemical Company	Produits chimiques, plastiques et caoutchouc	A3	A3	A	A-
The Hertz Corp.	Transport personnel	Baa2	Baa3	BBB	B
The Sherwin-Williams Company	Produits chimiques, plastiques et caoutchouc	A2	A2	A	A+
Toys R Us Inc.	Distribution au détail	Baa3	Caa2	BBB	CCC
TransOcean Sedco Forex Inc.	Pétrole et gaz	Baa2	Baa1	A-	A-
TXU Corp.	Services publics	Baa3	Ba1	BBB+	BBB-
Tyson Foods Inc.	Produits alimentaires, boisson et tabac	Baa3	Baa3	BBB	BBB
Verizon Global Funding Corp.	Télécommunications	A1	A3	A+	A+
Viacom Inc.	Communications	A3	Baa3	A-	BBB+
Visteon Corp.	Produits alimentaires, boisson et tabac	Baa2	B3	BBB	B-
Walt Disney Company	Communications	A3	Baa1	A-	A-
Weatherford International Inc.	Pétrole et gaz	Baa1	Baa1	BBB+	BBB+
Weyerhaeuser Company	Ressources naturelles, métaux précieux et minéraux	Baa2	Baa2	BBB	BBB